

Compte rendu réunion du 24/11/14

Présents/

Christine Belin, Annick Dupré, Maurice Brun, Yolande Bandel, Dominique Ramel, Jeanny Lugaz, Jean Marc Cosyins, Simone Pouliquin, Jean Salavert, Cécile Champetier, Daniel Wirz, Annie Ferreri, Régine Grégnac, Stéphane Dumoutier. Vincent Domergue Michel Rivoiron.

Invitée : Mme Pereira, enseignante CM1/CM2

Excusée Mme Lombard

Préparation journée du 13/12/14

La mairie et les bénévoles de la bibliothèque organisent une journée d'accueil et de lectures le 13 Décembre.

Cette journée a pour but de faire connaître davantage la bibliothèque avant son déménagement et de présenter les nouveaux livres achetés par la municipalité en début d'année.

Mme Pereira est invitée à cette réunion afin de faire bénéficier de cette action à ses élèves et présenter plus largement leur projet de classe de découverte (voyage à la mer au mois de mai).

Un barnum sera donc installé devant la bibliothèque et les élèves de CM1/CM2 y proposeront à la vente, des gâteaux confectionnés par les parents d'élèves, des boissons et du café, et des cartes de vœux faites par les enfants, dans le but de financer leur projet au printemps 2015.

Une réflexion où chacun s'exprime sur l'organisation de cet après-midi nous conduit au choix du titre et au programme.

« Goûter à livres ouverts ».

De 15 h à 17 h environ

Chaque demi-heure sera ponctuée de lectures à voix haute pour enfants et pour adultes.

Mme Pereira, remerciée pour sa participation chaleureuse nous quitte à ce moment de la réunion.

- Une rencontre entre l'amicale laïque et la mairie a entériné la fin du lien de la bibliothèque avec l'amicale.

- Le conseil municipal du 13/11 a voté à l'unanimité la gestion directe de la bibliothèque à dater du 01/01/14.

Cette décision officialise la fin des liens entre l'Amicale Laïque et la bibliothèque municipale.

Elle implique la mise à jour de la convention qui lie la BDP à la mairie de Mercuer. Il conviendra donc de procéder à la nomination prochaine en Conseil Municipal de deux personnes référentes qui feront le lien entre les bénévoles et la municipalité.

Les courriers afférant à la bibliothèque seront distribués en mairie (une corbeille à courrier est d'ors et déjà en place dans le bureau des adjoints, à gauche en entrant en mairie).

Il n'existera pas de trésorerie propre à la bibliothèque. Les questions de régie peuvent être étudiées ultérieurement.

La bibliothèque n'étant plus associée à l'Amicale Laïque, les livres tamponnés Amicale Laïque deviennent pleine propriété de la municipalité (accord donné par l'Amicale) et les nouveaux documents porteront désormais le tampon « Bibliothèque Municipale de Mercuer ».

La somme restant sur le compte de la bibliothèque va être utilisée pour l'achat de livres pour enfants et adultes et mettra fin à la trésorerie de la bibliothèque sous couvert de l'Amicale.

- Une convention entre la commune et l'école de Mercuer est élaborée collectivement en séance afin de définir le cadre de partenariat entre ces deux instances.

Elle décrit l'engagement de la commune, celui de l'école et les modalités pratiques qui en découlent.

La validité de un an de cette convention se renouvellera chaque année par tacite reconduction.

Elle sera signée par Madame SOHIER, directrice de l'école et Monsieur BERAL, maire de Mercuer.

Cette convention sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal (en séance le 18 décembre).

- L'informatisation de la bibliothèque devrait se faire dès le début de l'année.
Une fois la mise en place effectuée, la gestion des prêts de livres sera plus facile et plus sûre et allègera aussi les échanges avec la B.D.P. Elle permettra de nouveaux échanges avec les bibliothèques voisines dépendantes de la communauté du Vinobre.
Un référent numérique devra être choisi parmi les bénévoles pour faire lien avec la B.D.P.
- Les derniers devis pour le nouveau local pour la bibliothèque devraient arriver très bientôt en mairie et les travaux devraient commencer dès le mois de décembre, si possible.
- Un déménagement se profile à l'horizon 2015.
Prochain date de rencontre le

LUNDI 12 JANVIER 2015

à 17h30, en mairie.

Ordre du jour à venir.